

L'orchestre de Paris recrute un apprenti bibliothécaire d'orchestre

Descriptif de poste : Assistant bibliothécaire orchestre en apprentissage:

L'apprenti assistant bibliothécaire est placé sous l'autorité du bibliothécaire et du Directeur technique:

- assurer la préparation des matériels pour les exécutions:
 - Report des coups d'archets
 - Annotations diverses à porter sur les partitions
 - Préparation des talons de partitions et mise à disposition des musiciens
 - Duplication et reliure des partitions
 - Travaux de copie et de transposition
 - Diffusion du matériel dans le cadre des répétitions et concerts
 - Suivi des prêts de partitions aux musiciens et intervenants
 - Participation au montage des partitions
 - pour les matériels en location, assurer leur prise en charge, leur vérification quantitative et qualitative ainsi que leur retour chez l'éditeur.
 - pour les achats de matériels, assurer leur prise en charge, leur vérification quantitative et qualitative ainsi que leur conservation à la bibliothèque.

Cette mission de préparation des matériels doit être réalisée de telle façon que ceux-ci soient mis à la disposition des instrumentistes dans un délai confortable avant le début des répétitions.

- Maintenance de la bibliothèque:
 - Mise à jour de la base de données / Tenue des inventaires
 - Recherche en bibliothèque pour les musiciens
 - Archivage et organisation de la bibliothèque musicale

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être amenée à évoluer selon les besoins de l'entreprise.

Profil:

Lecture parfaite de la partition et connaissance du vocabulaire musical.

Connaissance de l'ensemble des instruments et de leur tessiture.

Grande capacité d'organisation de son travail et d'anticipation des tâches.

Rigueur, précision, sens du travail en équipe, très bonnes aptitudes relationnelles, curiosité.

Maîtrise des outils informatiques (word, excel).

Maîtrise des outils informatiques (word, excel), y compris de gravure musicale (Finale, Sibelius...)

Cadre et conditions de l'apprentissage

Le contrat d'apprentissage s'effectue dans le cadre de la **Licence professionnelle « Métiers de la scène lyrique du CFA Métiers des arts de la scène » option bibliothécaire musical.**

Le candidat doit avoir 29 ans maximum, avoir validé un Bac+2 et justifier de solides connaissances musicales. Au terme de son année, il pourra valider une Licence professionnelle de niveau Bac+3, délivrée par l'Université de Lorraine, partenaire du CFA Métiers des arts de la scène.

Candidature à envoyer (CV et lettre de motivation) dès que possible, à :

CFA Métiers des Arts de la Scène – Opéra National de Lorraine

1, rue Sainte-Catherine 54000 Nancy, France

cfa@opera-national-lorraine.fr

+33 (0)3 83 85 33 20